

LE CHABLAIS

INFOS PRATIQUES

DOUVAINE

→ Soirée réveillon de la Saint-Sylvestre

Organisé par l'ensemble vocal féminin Double X. Repas gastronomique et soirée dansante, ambiance familiale et cotillons. À partir de 20 h, salle du Côteau.
☎ 06 64 85 83 34.

MARGENCEL

→ "Le père Noël chez les trolls"

Spectacle de marionnettes à fils. Dimanche 25 décembre à 17 h. Au Royal théâtre du Rêve.

LES GETS

→ Visites de la forêt enchantée du Père Noël

Jusqu'au 27 décembre, plusieurs visites guidées par jour avec les lutins. Rendez-vous dans le centre du village, départ en navette spéciale pour la forêt enchantée... Tous les jours à 9 h, jusqu'au 27 décembre. Tarifs : gratuit pour les -3 ans, 3 € pour les 3-8 ans, 5 € à partir de 8 ans.

☎ 04 50 75 80 80.

→ Atelier découverte de la musique mécanique

Mercredis 28 décembre et 4 janvier, à 17 h 30. Gratuit.
☎ 04 50 79 85 75.

→ Pot de la Turche

Mercredi 28 décembre à 18 h.

→ Visite de la Fruitière

Découverte commentée et gratuite de la fabrication de

fromages locaux. Mercredi 28 décembre à 9 h. Gratuit.
☎ 04 50 75 80 80.

MORZINE

→ Les fêtes des neiges

Spectacle "Le petit bal pour tous" et goûter de Noël, au Palais des sports, ce dimanche à 16 h 30. Déambulation "Le Cartel du soleil", demain de 16 h 30 à 18 h 30 dans les rues.
☎ 04 50 74 72 72.

→ Pot d'accueil green chaud

Pot d'accueil pour informer sur le programme de la semaine. Lundi 26 décembre à 16 h 30, sur la place.

SAINT-JEAN-D'AULPS

→ Visite de ferme et dégustation

Au Gaec du mont Caly. Dégustation des produits de la ferme, possibilité d'assister à la traite à 17h. Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 6 ans. Mardi 27 décembre à 14 h 30. Ferme en face de l'abbaye. Réservation obligatoire.

☎ 06 64 01 85 43,
06 62 35 10 11.

BOËGE

→ Soirée réveillon de la Saint-Sylvestre

Organisé par la chorale À Cœur Joie de la Vallée Verte. Ambiance cabaret avec Bob dit l'Âne. Tarif : Salle La Ferma. Tarif : 55 €.
☎ 04 50 39 11 26.

LOCALE EXPRESS

HABÈRE-POCHE

L'orange de Nicodème, conte à croquer

→ Un conte théâtralisé, écrit et interprété par Martine Desbiolles aura lieu mercredi 28 décembre à 17 heures, à la salle de l'école d'Habère-Poche. "Shalande" en Savoie, est le mot pour désigner Noël. Pour tout cadeau, Nicodème, comme beaucoup d'enfants, espère recevoir une orange. Mais tout ne se passe pas comme prévu. Avec ses nouveaux amis, un cor des alpes, un accordéon, un violon, une vielle et un ocarina, Nicodème plonge dans l'imaginaire alpin en quête de sa pomme d'orange... Réservation à l'OT, 04 50 39 54 46.

LES GETS

On skie peu... mais on golfe !

HAUT CHABLAIS

Plan local d'urbanisme intercommunal "habitat" : bilan un an après son lancement

La Communauté de communes du Haut Chablais (CCHC) avance à grands pas sur la mise en œuvre de son plan local d'urbanisme intercommunal, le PLUi-H. Il précise qu'il aura également un volet habitat. Débuté il y a tout juste un an, ce plan ambitieux a déjà franchi d'importantes étapes.

La CCHC a pris la compétence urbanisme à l'unanimité des 15 communes membres, compétence qui a été validée ensuite par arrêté préfectoral. Puis un comité de pilotage a été formé, présidé par Gérard Berger, maire de Morzine et vice-président de la CCHC en charge de l'urbanisme. Il est assisté de Yannick Trabichet (maire de Vailly) ; chaque commune y est représentée par deux élus (et deux suppléants).

Deux réunions : à Bellevaux et à Saint-Jean-d'Aulps

Ce CoP 15 est l'élément central de la gouvernance du PLUi-H ; au cours de 2016, il s'est déjà réuni huit fois pour établir le diagnostic territorial, l'état des lieux de la situation actuelle et commencer à travailler sur les pistes de développement. C'est à cette étape que la population est une nouvelle fois invitée à s'exprimer. Une première concertation a eu lieu en 2015 avec l'enquête publique pour définir les grandes lignes du projet de territoire (questionnaire et réunions publiques). Cette fois-ci, c'est sur la définition des enjeux et des problématiques spécifiques au Haut Chablais d'ici à 2025

que chacun sera invité à se positionner. Pour cela, deux réunions sont prévues : mardi 17 janvier à 19 heures au gymnase de Saint-Jean-d'Aulps et mercredi 18 janvier à 19 heures à la salle des fêtes de Bellevaux.

« Il est important que chacun se sente concerné, car le PLUi-H est un document d'urbanisme communaux par un projet de territoire cohérent à l'échelle du Haut Chablais. Il va conditionner l'organisation de ce territoire pour les 20 prochaines années », confirme le service urbanisme de la CCHC.

Il reste donc deux ans pour arrêter ce document qui va impacter au quotidien la vie des habitants dans tous les domaines : habitat, économie et travail, équipements, déplacements, patrimoine, environnement, agriculture, etc.

Chantal BOURREAU



À la CCHC, techniciens et élus (ici la présidente Jacqueline Garin et le président du COP 15 Gérard Berger) sont prêts, avec les groupes de travail, à élaborer le projet politique qui sera consigné dans le programme d'aménagement et de développement durables. Photo Le DL/Ch.B.

Tous concernés !

Avant d'en arriver aux zonages et au règlement d'urbanisme proprement dits, l'année 2017 sera consacrée à l'élaboration du programme d'aménagement et de développement durables (PADD).

Pour y parvenir, le Cop15 va constituer différents groupes de travail formés d'élus et renforcés par des professionnels sur cinq thèmes : habitat foncier, cadre de vie, gestion de

l'espace, économie et tourisme, déplacements. On y abordera pêle-mêle les questions de qualité architecturale et paysagère, de tourisme (futurs UTN et ZAE pour l'artisanat), la quantité et la qualité de l'eau, de l'air et de l'énergie (transition énergétique).

Les stratégies foncières pour diversifier l'habitat seront cherchées (densifier les zones urbanisées des

centres-villages, lutter contre l'étalement urbain, différencier l'urbanisation des grandes stations et celle des villages ruraux).

Un volet complet qui a pour ambition de faciliter l'accès aux logements (pour les habitants permanents et pour la population saisonnière), de développer les transports collectifs (bus, parking-relais, transport à la demande ou par câble), de réaliser des équiper-

ments au service de la population (équipements sportifs, culturels ou de services au public) ou encore d'améliorer l'offre de santé.

Tout cela en préservant un maximum de foncier agricole et sans omettre de tenir compte de la biodiversité et des équilibres fragiles (zones humides, rives de masses d'eau, vieux boisements).

Ch.B.